

Liberté Égalité Fraternité

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Comment effectuer ses démarches d'orientation après la 3^e ?



Connectez vous au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Connectez vous au service en ligne Orientation

ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

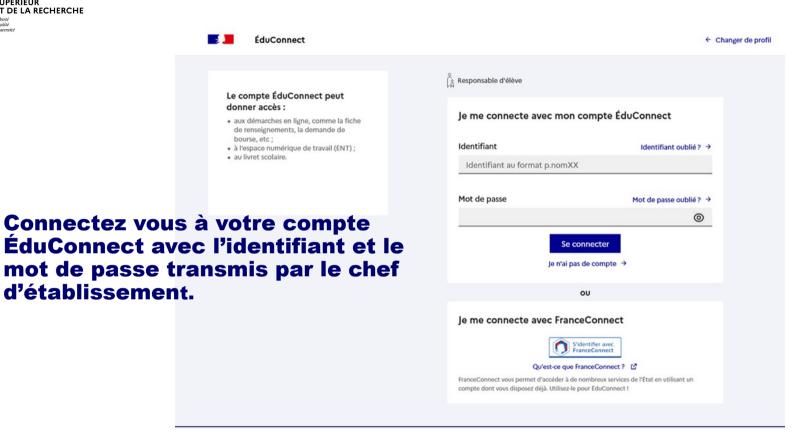


Le compte du représentant légal vous permet de formuler vos demandes et de répondre aux propositions d'orientation.

Le compte de l'élève lui permet de lire ce que le représentant légal a complété.



Connectez vous au service en ligne Orientation





Connectez vous au service en ligne **Orientation**

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu Mes services.

Retrouvez sur le portail Scolarité Services toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- · Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail Scolarité Services s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.

Accédez aux services en ligne dans le menu Mes services.

Une question, besoin d'aide?

Assistance 🗫 🖸



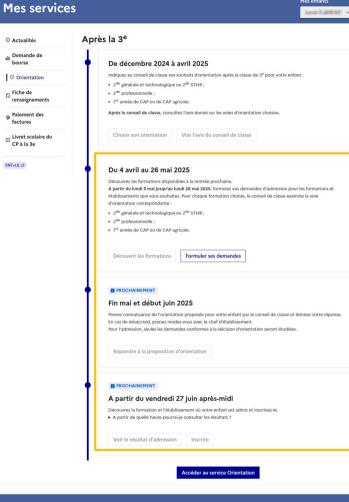
Accueil Mes services Contact Connectez vous au service en ligne Orientation

Mes services		Mes enfants
Demande de bourse Orientation Fiche de renseignements Paiement des factures Livret scolaire du CP à la 3e	A partir de la date indiquée par le d'établissement vous pourrez vous connecter au menu « Orientation » la page d'accueil.	•



Suivez les étapes pour effectuer les démarches d'orientation après la 3^e

Fraternita



Suivez ces étapes successives pour effectuer les démarches d'orientation après la 3^e pour la rentrée 2025 :

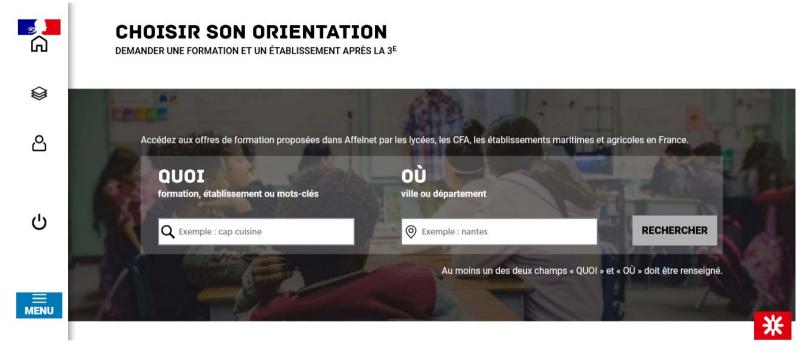
- Découvrez les formations
- Formulez vos demandes
- Répondez aux propositions d'orientation
- Consultez les résultats d'admission
- Procédez à l'inscription dans l'établissement d'admission

Les boutons sont activés successivement un par un en fonction de la progression du calendrier pour chacune des étapes.



Découvrez les formations et formulez vos demandes

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Liboria



Dès le vendredi 4 avril vous pouvez consulter l'offre de formation 2025.





Formulez vos demandes à partir du lundi 5 mai et jusqu'au lundi 26 mai.

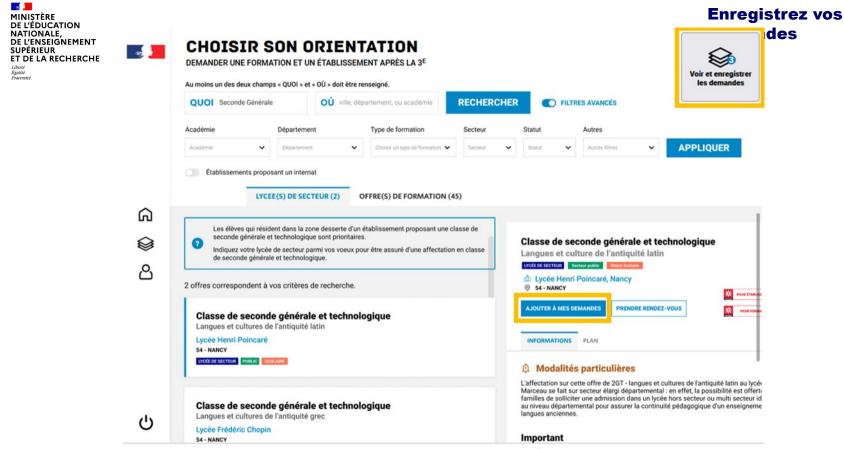
Vous pouvez accéder directement aux offres de seconde générale et technologique correspondant à votre lycée de secteur ou explorer les formations professionnelles par domaines.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des demandes.

En cas de difficulté vous pouvez vous adresser à votre établissement.



Enregistrez vos demandes

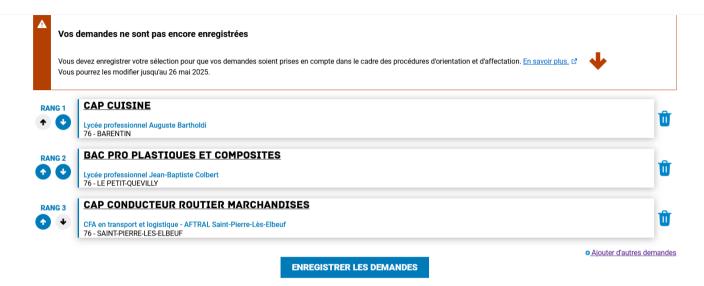


Vous devez enregistrer vos demandes pour qu'elles soient prises en compte : Il faut cliquer sur l'icône en haut à droite de l'écran pour accéder à la page d'enregistrement de votre sélection.



CHOISIR SON ORIENTATION

Enregistrez vos demandes



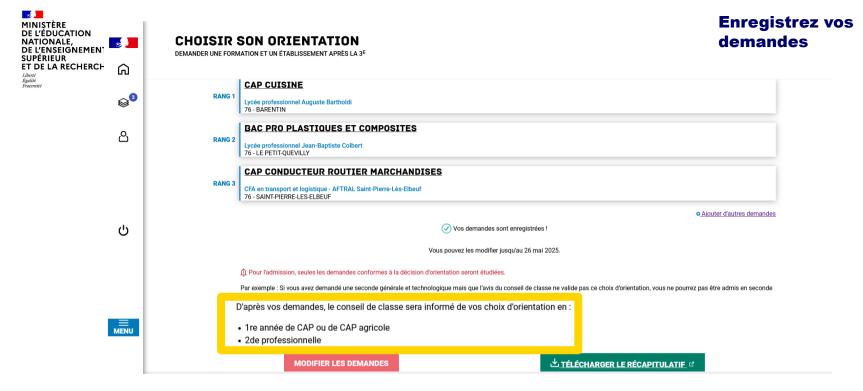
Chaque demande peut être supprimée et l'ordre de préférence change

le donne mon avis

Une fois enregistrées, vos demandes sont envoyées :

- à l'établissement pour que le conseil de classe examine les choix d'orienta
- à l'académie pour traiter l'admission.

Les modifications restent possibles jusqu'au 26 mai 2025.



Les choix d'orientation sont déduits de vos demandes. Dans cet exemple, le conseil de classe sera informé d'un choix d'orientation en 1^{re} année de CAP et en 2^{de} professionnelle.

Le récapitulatif de vos demandes vous est transmis par courriel ainsi qu'aux autres représentants légaux de l'élève.



Répondez aux propositions d'orientation

MINISTÈRE
DIE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
T DE LA RECHERCHE

Le conseil de classe étudie vos choix d'orientation et il y répond par une ou plusieurs propositions d'orientation. Vous consultez ces propositions dans le service en ligne.

Si vous n'obtenez pas une proposition d'orientation dans la voie correspondant à une formation que vous avez demandée, vous ne pourrez pas y être admis.

Par exemple, si vous demandez une seconde générale et technologique dans plusieurs établissements mais que le conseil de classe n'accorde pas le passage en seconde générale et technologique, vous ne pourrez être admis dans aucune classe de seconde générale et technologique quel que soit l'établissement.

L'affectation au lycée tient donc compte de la décision d'orientation du conseil de classe, ainsi que du nombre de places disponibles dans chaque offre de formation.

Si vous avez des questions ou des difficultés vous pouvez vous adresser à votre établissement.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE Libert Libert

Répondez aux propositions







MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE Égalité Eraternité

Répondez aux propositions

ne fois la réponse sur orientation validée, elle n'est lus modifiable et tous les présentants ainsi que l'élève euvent consulter celle-ci.

En cas de désaccord prenez rendez vous avec le chef d'établissement pour la suite de la procédure.

1es service	Chiman BATT V	
Actualités Demande de bourse	Propositions d'orientation Troisième trimestre Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux	
Orientation Fiche de renseignements	RANG1	
Paiement des factures	2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR	
CP à la 3e	Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux 2 ^{de} professionnelle	
	Réponse des représentants légaux sur l'orientation	
	Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.	
	Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes : 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR 2 ^{de} professionnelle	
	Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement.	
	Retour aux informations Valider	





Consultez le résultat d'admission



Consultez le résultat d'admission

PROCHAINEMENT

A partir du vendredi 27 juin après-midi

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

▼ A partir de quelle heure pourrai-je consulter les résultats ?

L'horaire varie selon les académies. Aucun résultat n'est rendu public avant la date et l'heure prévues.

Aix-Marseille: 14h30

Amiens: 16h00

Besançon: 16h30

Bordeaux: 17h30

Clermont-Ferrand: 16h30

A partir du vendredi 27 juin après-midi, consultez et téléchargez le résultat des demandes formulées.



Consultez le résultat d'admission

· 29

CHOISIR SON ORIENTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3E

LES RÉSULTATS D'AFFECTATION DE CAMILLE

Vous avez formulé des voeux dans une ou plusieurs académie(s). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles

TÉLECHARGER LES RÉSULTATS

Classe de Seconde Générale et Technologique

Lycée Jean-Auguste Margueritte 55 - VERDUN

A ACADÉMIE DE NANCY-METZ

PRIVE

∨ ACADÉMIE DE STRASBOURG

... TÉLECHARGER LES RÉSULTATS

INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous devez remplir les formalités d'inscription dans l'établissement affectation sans tarder, selon les consignes indiquées dans la notification recue par e-mail ou à télécharger ci-dessus.

Si vous avez obtenu plusieurs réponses positives, vous devez prévenir au plus vite le ou les établissements dans lesquels vous n'îrez pas vous inscrire afin que cette place puisse être proposée à un autre élève.

Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur liste supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous êtes proposées.



Veillez à respecter le délai d'inscription indiqué dans le document téléchargeable.

Si des demandes ont été

académies, l'ensemble des

résultats est consultable.

formulées sur plusieurs

